



Fédération Française de
Cyclotourisme



Comité Départemental de Cyclotourisme de la Sarthe

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 30 novembre 2024 à Tuffé-Val-de-Chéronne



31 clubs et les MI sont présents ou représentés, ils totalisent 123 des 131 voix du codep soit environ 94 %. Le quorum est donc largement atteint et cette AG peut se dérouler légalement.

Les clubs non représentés sont, dans l'ordre de leurs numéros FFCT : le SC de Malicorne-sur-Sarthe, l'UVF de Fresnay-sur-Sarthe (excusé), le CCV de Tennie et l'Association Française de Vélocouché.

Quelques représentants de clubs sont venus avec les couleurs de leurs associations mais encore trop peu...

Ouverture de l'AG (Mireille Touchard) :

Mesdames, Messieurs les élus, chères Présidentes, Présidents, et Amis Cyclos, merci à tous d'être venus aujourd'hui dans cette salle polyvalente de Tuffé pour notre assemblée générale annuelle qui se veut enrichissante et conviviale.

Ces remerciements s'adressent également à Monsieur Gérard HAMON, Président d'honneur du CoReg, à Monsieur Jacques CHAILLOUX, Président du CoReg, à Monsieur Didier BODIGUEL, Délégué Sécurité du CoReg, à Monsieur Gérard LÉCUREUIL, Délégué Régional de l'Amicale des Cyclos Cardiaques, à Monsieur Patrick RENOU, Délégué Départemental de l'Amicale des Cyclos Cardiaques, à Messieurs Patrick DESMAROUX et Pascal NIGOT, censeurs aux comptes, d'être parmi nous aujourd'hui et de contribuer à la réussite de cette AG.

Sont excusés :

Madame Martine CANO, Présidente de la Fédération Française de Cyclotourisme

Madame Maryvonne DUPIN, membre du CD du Codep

Monsieur Nicolas TOUCHARD, trésorier adjoint du CoDep

Monsieur Pascal LEMEUNIER, président du CDOS

Madame Marie-Thérèse LEROUX, Conseillère Départementale

Monsieur Patrick DESMAZIÈRES, Conseiller Départemental.

Accueil du Cyclo Club de Tuffé (André Poignant) :

André, le président, rappelle que son club a été créé en 1991 avec 30 licenciés et qu'ils ne sont plus que 9 maintenant. Mais ils sont actifs et présents dans beaucoup de manifestations dont la Semaine Fédérale... André souhaite une bonne AG à tous pour conclure.

Rapport moral (Mireille Touchard) :

Mesdames, Messieurs, Ami(e)s cyclotouristes,

Nous voici à la fin de cette olympiade. Je me réjouis que l'activité cyclotouriste soit toujours aussi riche dans notre département et rayonne au delà des frontières départementales, régionales et même nationales.

J'ai eu plaisir à vous représenter en tant que présidente du comité départemental pendant ces deux dernières olympiades et à coordonner nos actions, mais il est temps pour moi de passer la main au nouveau comité que vous élirez. Je continuerai toutefois de proposer mon aide dans les commissions. Je voudrais remercier tous les membres du comité directeur et des commissions qui m'ont soutenue pendant ces huit années de présidence, ainsi que celles et ceux avec qui j'ai échangé. Il ne faut pas oublier également l'implication des institutions, fédération, comité régional, conseil départemental, CDOS... qui sont attentifs à nos efforts et nous soutiennent dans nos actions.

Le rapport d'activité de chaque commission vous donnera un aperçu des actions que nous avons menées cette année.

En dehors de la fédération, la pratique non compétitive du vélo reste plébiscitée par un grand nombre de nos concitoyens. Avec notre savoir-faire unique, nous avons les outils pour accueillir ces publics dans de bonnes conditions. À nous de saisir l'opportunité en proposant des sorties adaptées.

Par ailleurs, ne négligeons pas la sécurité qui, comme le dit notre slogan, est « la priorité de la fédération française de cyclotourisme ». Pour cela, soyons exemplaires sur les routes, sur les chemins, en ville ou en campagne.

Je vous rappelle que nous proposons des formations qui permettent de se remémorer les bonnes pratiques, les gestes adaptés et les comportements à adopter pour réduire les risques en groupe et en circulation individuelle. Dans le même esprit, ces formations améliorent l'aisance et la confiance sur son vélo, ce qui améliore les réactions et augmente le plaisir de rouler à plusieurs.

Nous formons aussi les plus jeunes à ces bons comportements dans les écoles françaises de vélo sous forme ludique à travers des rendez-vous comme les concours d'éducation routière. En connaissant le code de la route, ayant réfléchi sur des mises en situation, travaillé le repérage et la conduite sur circuit et en situation réelle, ils seront demain des cyclotouristes responsables et prêtant attention à cette question primordiale de la sécurité à vélo.

Rappelons enfin que, même en groupe, chacun est responsable de sa propre sécurité. Par exemple au stop, chacun s'arrête individuellement pour vérifier s'il peut passer, comme l'indique le code de la route. En effet, il ne faut pas se fier au copain qui n'a pas forcément le même âge, la même perception du danger ou simplement la même dextérité sur son vélo.

Pour 2025, les commissions et les clubs continueront d'animer le territoire. Des actions sont déjà engagées dans ce sens. Une nouvelle équipe se chargera de la mise en œuvre et je vous invite à la soutenir, en vous investissant personnellement ou en encourageant les membres de votre club, à rejoindre le comité ou à aider dans une commission.

Que cette belle aventure collective perdure.

Mireille termine par les mots suivants en demandant ensuite de bien vouloir observer une minute de silence :

Nous avons l'habitude de nous recueillir à la pensée de tous ceux qui par la maladie ou par leur départ prématuré nous ont quittés dans l'année. Que cette assemblée leur soit dédiée.

Rapport d'activité – Évolution du codep (Bernard Migot) :



La plupart des actions du codep seront détaillées dans les rapports des commissions qui font parties de ce rapport d'activité.

Je vais donc me contenter de donner des compléments d'information avant de vous donner quelques éléments d'étude statistique de la population des licenciés sarthois en 2024.

Réunions :

Le Comité Directeur du codep s'est réuni 4 fois, les 11 décembre, 18 mars, 17 juin et 7 octobre. Tous les présidents des clubs ont reçu les compte rendus de ces réunions.

De plus, la réunion des clubs sarthois s'est tenue comme d'habitude fin janvier, le 27 cette année. C'est un moment important d'information et d'échanges.

Actions hors commissions :

Le comité directeur du codep entreprend quelques actions, en l'absence de relai de la part des commissions ou des clubs.

- Ainsi, il n'y a plus de commission VTT mais le codep reste un interlocuteur du département pour le VTT, par exemple pour la vérification de circuits spécifiques. De plus, le comité est disponible pour tout conseil ou toute aide concernant la création de clubs VTT.

- De même, le codep répond aux sollicitations du département pour l'organisation d'activités lors de journées comme :

- la Journée Évasion
- la Fête des Vois Vertes
- Cet été la Sarthe Destination Sports
- La Caravane Terre de Jeux

Dossiers de demande de subventions :

L'élaboration de ces dossiers de demandes de subventions, leur défense auprès des organismes concernés puis la réalisation des bilans des actions subventionnées constituent un travail fondamental, souvent méconnu.

Quelques données statistiques :

Les chiffres fournis dans les tableaux suivants datent du 23 octobre. J'ai des données à cette date sur plusieurs années, elles permettent des comparaisons et d'évaluer des évolutions. Bien sûr ces chiffres bougent constamment, notamment à cause des nouvelles prises de licences en fin d'année. Ainsi, l'effectif des licenciés FFCT en Sarthe était 1622 le 21 novembre à 11h, soit 13 de plus que le 23 octobre.

Les licenciés de La Sarthe :

Les effectifs sont encore en baisse, tendance amorcée en 2016. Cette année cette baisse est de -0,5 %, on peut se consoler en remarquant que cette tendance à la baisse diminue (-2,9 % l'an dernier et -3,3 % en 2022).

Le nombre de féminines baisse mais reste important en pourcentage par rapport aux niveaux régional (14,8 %) et national (18%). Le nombre de jeunes reste assez stable après les baisses sévères des années précédentes.

	jeunes (-25 ans)	féminines	hommes et garçons	membres individuels	licenciés des clubs	totaux
2017	169 (8,5%)	414 (20,7%)	1586	24	1976	2000
2018	182 (9,2%)	414 (20,9%)	1564	24	1954	1978
2019	161 (8,1%)	411 (20,8%)	1561	36	1936	1972
2020	143 (7,6%)	413 (21,8%)	1481	29	1865	1894
2021	136 (7,9%)	363 (21,1%)	1359	23	1699	1722
2022	106 (6,4%)	352 (21,1%)	1313	18	1647	1665
2023	85 (5,3%)	350 (21,6%)	1267	21	1596	1617
2024	82 (5,1%)	326 (20,3%)	1283	18	1591	1609

Évolution du nombre de clubs :

2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
39	39	38	38	37	35	34	34	35

On a gagné un club : le Vélo Sport Fertois VTT, bienvenue à lui et félicitations à ses créateurs !

Répartition des âges des licenciés du codep :

	0-9	10-19	20-29	30-39	40-49	50-59	60-69	70-79	80-89	90-99
H	17	55	13	39	74	175	439	420	58	4
F	0	4	0	0	11	44	117	138	14	0
	17	59	13	39	85	219	556	558	72	4

Un « trou » demeure donc, comme les années passées, en début de période de vie active, c'est bien compréhensible. Il n'y a plus de jeunes femmes et le nombre des plus âgés augmente...

Globalement, le cyclotourisme départemental reste pratiqué d'abord par les jeunes retraités et par les seniors et ceci jusqu'à un âge avancé. Il y a beaucoup plus de licenciés de plus de 70 ans que de moins de 60 ans !

Répartition des licenciés suivant leur pratique déclarée route-VTT-VTC-gravel :

	Hommes	Femmes	totaux
Gravel	1	0	1
Route + Gravel	24	4	28
Route + VTT/VTC + gravel	246	47	293
Route	619	214	833
Route + VTT/VTC	346	58	404
VTT/VTC	47	3	50
Totaux :	1283	326	1609

La pratique se diversifie, le gravel apparaît maintenant dans les statistiques fédérales, il progresse par rapport à l'an dernier mais reste pour l'instant marginal. La proportion des licenciés pratiquant seulement le VTT, le VTC ou le gravel est stable et faible (3 %), en majorité, les pratiquants VTT, VTC ou gravel pratiquent aussi sur route.

Les 12 clubs sarthois d'au moins 50 licenciés, selon les effectifs :

185	ACT Changé
134	Cyclo Spav
119	CSCM Le Mans
100	CC Téléché
91	RCL La Flèche
69	ECT La Bazoge
63	ASCA La Chapelle-St-Aubin
63	CF72 La Ferté-Bernard
60	SOM Cyclo VTT Le Mans
58	ABC Bessé-sur-Brave
57	CCY Yvré-l'Evêque
52	VLS Mamers



Rapport financier (Gilbert Paillette) :

Gilbert commente les principales données en les comparant avec celles de 2023.

Tout d'abord, le bilan de l'exercice comptable. Il explique à nouveau l'excédent de 2023 et le déficit de 2024 liés à l'organisation d'« Ensemble à Paris » :

Bilan Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024				
Actif	N			N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Actif Immobilisé				
Immobilisation Incorporelle			0,00 €	0,00 €
Total 1			0,00 €	0,00 €
Créances			120,00 € +	0,00 €
Disponibilité Trésorerie			37 568,47 €	38 343,72 €
- Crédit Mutuel			4 829,76 €	3 295,22 €
- Caisse			0,00 €	
- Livret Bleu			32 738,71 €	35 048,50 €
Charges Constatées d'Avance			0,00 €	0,00 €
Total 2			37 688,47 €	38 343,72 €
Total général			37 688,47 €	38 343,72 €
Passif	N			N-1
Fonds Propres				
Report à nouveau			38 343,72 €	27 640,50 €
Excédent ou Déficit			-2 596,54 €	10 703,22 €
<i>Situation Nette</i>			35 747,18 €	38 343,72 €
Subvention d'Investissement			0,00 €	0,00 €
Total 1			35 747,18 €	38 343,72 €
Fonds Reportés			0,00 €	0,00 €
Total 2			0,00 €	0,00 €
Provisions			0,00 €	0,00 €
Total 3			0,00 €	0,00 €
Dettes				
Dettes Fournisseurs			1 941,29 € +	0,00 €
Produit Constatés d'Avance			0,00 €	0,00 €
Total 4			1 941,29 €	0,00 €
Total général			37 688,47 €	38 343,72 €

Les détails figurent dans le suivi par actions :

Action / Libellé	Dépense	Recette	Solde
Toutes les actions Total :	40 933,50 €	38 336,96 €	-2 596,54 €
Féminines et 1ères Licences	648,50 €	0,00 €	-648,50 €
Licences	498,50 €		-498,50 €
Récompenses, cadeaux, coupes, lots, trophées, etc.	150,00 €		-150,00 €
Jeunes	1 151,40 €	0,00 €	-1 151,40 €
Subvention, sponsoring ou aide reversés dans le cadre d'une convention	790,00 €		-790,00 €
Récompenses, cadeaux, coupes, lots, trophées, etc.	262,40 €		-262,40 €
Frais de déplacement : indemnités kilométriques	99,00 €		-99,00 €
Photos	217,80 €	0,00 €	-217,80 €
Récompenses, cadeaux, coupes, lots, trophées, etc.	210,00 €		-210,00 €
Alimentation, boissons, repas, apéritifs,... préparés par l'association	7,80 €		-7,80 €

Aide aux Clubs	200,00 €	0,00 €	-200,00 €
Frais de stages, de formations des adhérents, bénévoles,...	200,00 €		-200,00 €
Licence handicap	293,50 €	0,00 €	-293,50 €
Licences	293,50 €		-293,50 €
Bombes Peinture	476,16 €	835,00 €	358,84 €
Achat pour revente	476,16 €		-476,16 €
Vente de petit matériel, fournitures, etc.		835,00 €	835,00 €
Récompenses et Challenges	180,00 €	0,00 €	-180,00 €
Récompenses, cadeaux, coupes, lots, trophées, etc.	180,00 €		-180,00 €
Repas Formations	605,30 €	0,00 €	-605,30 €
Frais de restauration liés aux déplacements, réunions, matchs, évènements	187,50 €		-187,50 €
Alimentation, boissons, repas, apéritifs, ... préparés par l'association	347,87 €		-347,87 €
Frais de restauration liés aux réunions	69,93 €		-69,93 €
Gobelets rétractables	0,00 €	217,00 €	217,00 €
Vente de petit matériel, fournitures, etc.		217,00 €	217,00 €
Produits exceptionnels et Intérêts	0,00 €	940,21 €	940,21 €
Intérêts des comptes d'épargne ou placement		940,21 €	940,21 €
Formation	95,40 €	0,00 €	-95,40 €
Frais de déplacement : indemnités kilométriques	95,40 €		-95,40 €
Frais Généraux	2 058,36 €	42,00 €	-2 016,36 €
Téléphone, internet, affranchissement, fax	194,07 €		-194,07 €
Vente de petit matériel, fournitures, etc.		42,00 €	42,00 €
Frais bancaires, commissions, agios	47,09 €		-47,09 €
Outils de communication : banderoles, panneaux ...	80,00 €		-80,00 €
Fournitures administratives : papeterie, ramette, stylos, petit matériel, consommables informatiques	72,30 €		-72,30 €
Charges locatives et de copropriété	638,00 €		-638,00 €
Cotisations, affiliations (ex : fédération, association locale, etc.)	75,00 €		-75,00 €
Assurances propres à l'association	54,00 €		-54,00 €
Frais de déplacement : indemnités kilométriques	897,90 €		-897,90 €
Subventions	0,00 €	6 153,00 €	6 153,00 €
Subvention - Conseil Départemental		6 153,00 €	6 153,00 €
Frais de déplacement	207,00 €	207,00 €	0,00 €
Personnel bénévole / Bénévolat	207,00 €	207,00 €	0,00 €
Assemblée Générale CODEP	539,15 €	252,00 €	-287,15 €
Buvette, sandwich, repas (achat revendu)		252,00 €	252,00 €
Frais de restauration liés aux réunions	539,15 €		-539,15 €
Fédération	0,00 €	5 223,75 €	5 223,75 €
Subvention - autre		5 223,75 €	5 223,75 €
Ensemble à Paris 2024	34 260,93 €	24 467,00 €	-9 793,93 €
Participation des adhérents (stages, compétitions,...)		20 790,00 €	20 790,00 €
Frais hébergement liés aux déplacements, évènements, matchs	28 204,17 €		-28 204,17 €
Sponsor, parrainage		550,00 €	550,00 €
Frais de restauration liés aux déplacements, réunions, matchs, évènements	1 000,00 €		-1 000,00 €
Fournitures pour activité de l'association	1 650,00 €		-1 650,00 €
Inscriptions des adhérents, des équipes / Frais d'engagement auprès des Comités, Ligues, Fédérations, etc.	275,00 €		-275,00 €
Frais mission-représentation	35,60 €		-35,60 €
Alimentation, boissons, repas, apéritifs, ... préparés par l'association	17,13 €		-17,13 €
Frais de restauration liés aux réunions	2 104,63 €		-2 104,63 €
Charges exceptionnelles	15,00 €		-15,00 €
Frais de déplacement : autoroute, train, bus, métro, avion, etc.	959,40 €		-959,40 €
Subvention - autre		3 127,00 €	3 127,00 €
Total :	40 933,50 €	38 336,96 €	-2 596,54 €

Puis Gilbert commente le compte de résultats :

Assurance	54,00 €	0,00 €
Documentation	0,00 €	0,00 €
Divers	0,00 € Département(s):	6 153,00 €
62 - Autres services extérieurs	35 316,24 €	0,00 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0,00 € Commune(s):	0,00 €
Publicité, publication, récompenses	882,40 € subvention communauté de communes et agglomération	0,00 €
Déplacements, missions dont EAParis	34 192,68 €	0,00 €
Frais postaux et de télécommunications	194,07 € Organismes sociaux (à détailler):	0,00 €
Services bancaires, autres	47,09 €	0,00 €
63 - Impôts et taxes	0,00 € Fédération	0,00 €
Autres impôts et taxes	0,00 € ASP	0,00 €
64- Charges de personnel	0,00 € Autres recettes (Ristournes FFCT, COREG,)	8 350,75 €
Rémunération des personnels	0,00 €	0,00 €
Charges sociales	0,00 € 75 - Autres produits de gestion courante	20 790,00 €
Autres charges de personnel	0,00 € Dont cotisations	0,00 €
65- Autres charges de gestion courante	2 132,00 € 76 - Produits financiers	940,21 €
66- Charges financières	0,00 € 77 - Produits exceptionnels	0,00 €
67- Charges exceptionnelles	15,00 € 78 - Reprises sur amortissements et provisions	0,00 €
68- Dotation aux amortissements	0,00 € 79 - Transfert de charges	0,00 €
TOTAL DES CHARGES	40 726,50 € TOTAL DES PRODUITS	38 129,96 €
86- Emplois des contributions volontaires en nature	207,00 € 87 - Contributions volontaires en nature	207,00 €
Personnel bénévole	207,00 € Bénévolat	207,00 €
TOTAL DES CHARGES	40 933,50 € TOTAL DES PRODUITS	38 336,96 €
Résultat : -2 596,54 €		

Enfin, Gilbert présente le budget prévisionnel de l'exercice 2024-2025 en le comparant avec le précédent :

Action	PREVISIONNEL 2023-2024		REALISE 2023-2024		PREVISIONNEL 2024-2025	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Féminines/Licences fem	800,00 €		648,50 €		1 200,00 €	
Jeunes (dont licences jeunes)	1 200,00 €		1 151,40 €		1 300,00 €	
Photos	220,00 €		217,80 €		250,00 €	
Clubs / Accueil Formations	1 200,00 €		200,00 €		1 200,00 €	
Licence handicap	380,00 €		293,50 €		340,00 €	
Bombes Peinture	550,00 €	620,00 €	476,16 €	835,00 €	550,00 €	570,00 €
Récompenses	230,00 €		180,00 €		200,00 €	
Formation ET Repas Formation	800,00 €		700,70 €		800,00 €	
Gobelets rétractables		100,00 €		217,00 €		100,00 €
Frais Generaux + Frais Bénévolat	3 100,00 €		2 265,36 €	249,00 €	2 973,00 €	400,00 €
Subventions		2 000,00 €		6 153,00 €		2 153,00 €
AG CODEP72	500,00 €	150,00 €	539,15 €	252,00 €	700,00 €	250,00 €
Aide Fédération et autres		5 400,00 €		5 223,75 €		5 300,00 €
Produits Excep. Intérêts		910,00 €		940,21 €		1 040,00 €
Tourisme	300,00 €	100,00 €			300,00 €	- €
Ensemble à Paris	31 800,40 €	31 800,40 €	34 260,93 €	24 467,00 €	- €	- €
TOTAUX	41 080,40 €	41 080,40 €	40 933,50 €	38 336,96 €	9 813,00 €	9 813,00 €
Résultat Net			2 596,54 €			
Aide CODEP72 sur EAP + prise en charge dépassement budget			1 855,00 €	1 226,53 €	Total aides	3 081,53 €
Féminines : Ajout de Journée féminines (150€) et séjour itinérant 4 jours/20 personnes (400€)						

Rapport des commissaires aux comptes (Patrick Desmaroux et Pascal Nigot) :

Après avoir pris connaissance des relevés des différents comptes et du bilan tel qu'il est soumis à l'Assemblée Générale, nous estimons que les comptes et le bilan tels qu'ils sont présentés sont exacts et qu'ils représentent sincèrement la situation financière du Codep de la Sarthe au 30 septembre 2024, date de clôture de cet exercice.

Rapport de la commission calendrier (Yannick Livet) :

Cette année 2023-2024 ont été organisés :

TRAN'SARTHE → 5

RANDONNÉES → 18

BREVETS AUDAX → 1

BREVETS RANDONNEURS → 3

CONCOURS ET CRITERIUMS JEUNES → 9

RANDOS PERMANENTES → 5

Soit un total de 41 manifestations organisées.

Pour 2025, voir le pré-calendrier en document annexe.

Intervention de Patrick Vimont (ACT Changé) :

Il y a de moins en moins de monde aux randonnées qu'on organise...

Ce que l'on propose correspond-il à ce que les gens attendent ?

Il y a maintenant beaucoup de sorties organisées en interne dans les clubs, même en semaine donc plus beaucoup d'envie de partir ailleurs le dimanche ! Il faut faire du nouveau pour ces dimanches, notamment pour les non licenciés.

On lui fait remarquer que, cette année, la Bellinoise a justement innové en proposant un parcours à bosses et il a eu du succès !

Une réflexion est donc à mener par l'ensemble des clubs.

Mireille abrège cette discussion en proposant de la reprendre à la réunion des clubs en janvier, plus dédiée aux échanges, et invite Patrick à se présenter à l'élection qui arrive bientôt.

Commission féminines (Catherine Broquet) :



Cette commission pilotée par Catherine Broquet a également pour membres Maryvonne Dupin, Maryvonne Foucat (absente excusée), Monique Frèrejacques. Mireille Touchard et Annie Toulis.

Actions faites :

* **Rendez-vous « sorties féminines »** : avec le club de La Flèche le 24 mars, avec le club de Changé le 20 avril (« Audax 100 km », allures 18 ou 20 km/h, environ 40 cyclotes dont 17 partantes pour Paris, à la découverte du Nord-Est du département), avec le club d'Yvré l'Évêque le 5 mai.

* « Ensemble à Paris 2024 »

Objectif : participer au rassemblement national mixte de cyclotouristes le 2 juin au vélodrome Jacques Anquetil. 51 participantes, 3 accompagnants, 7 nuitées et une journée libre laissant à chacune la possibilité de découvrir les richesses patrimoniales et culturelles de la capitale.

Départ le 29 mai à l'Abbaye de l'Epau au Mans.

Etapes à Nogent-le-Rotrou, Dreux, Paris, Linas-Montlhéry, Pithiviers, Châteaudun. Le samedi 1^{er} juin était une journée « libre », de repos. Retour à la Maison des Sports du Mans le 05 juin avec 660 km au compteur.

Projets 2025 :

* Balade des féminines 2025

1er semestre, sortie à la journée avec le pique-nique, 2 distances au choix ; Les hommes pourront participer

*Séjour itinérant

Date à programmer selon les disponibilités des volontaires. Tour de la Sarthe en autonomie, en 4 jours ?

* **En collaboration avec le COREG** : WE cyclo-patrimoine dans l'un des départements de la région : du 3 au 5 octobre, cette année en Vendée.

Commission photo (Bernard Migot) :

La commission photo ne se réunit qu'une fois par an, pour la notation des photos du concours. Le reste du temps, les échanges d'idées et d'avis se font par courriers électroniques, ils sont fructueux et sympathiques. Sur ce plan, il y a tout lieu d'être satisfait.

Cette commission est composée, outre moi-même bien sûr, cette année de :

Alain Auriault du CCL – Annie Lalande de La Bazoge – Béatrice Bellanger du Lude

Dominique Frangeul de La Flèche – Florent Touchard, MI – Jean-Pierre Drouin de l'ASPTT

Jean-Yves Uzu de St-Pavace – Martin Belloche du SOM

Maurice Chéhère de La Flèche – Mireille Touchard du SOM – Nicolas Touchard de Tuffé.

La participation au concours de cette année a été meilleure que ces dernières années mais n'égale pas le record de 2013.

La simplicité du sujet (les ponts) et l'émulation en sont certainement les principales causes.

Voici les données sur l'évolution de la participation depuis que je m'occupe de ce concours :

années	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	2024
participants	42	24	16	32	14	37	19	33	21	23	24	37
clubs	16	12	8	11	8	13	8	10	7	9	9	14

Les classements seront donnés après la pause.

La commission propose pour 2025 encore un sujet a priori facile : « l'arbre ». Des arbres, bien sûr, il y en a partout, ils sont faciles à trouver, ils peuvent être photogéniques, d'autant plus que le sujet ne limite pas aux arbres de La Sarthe.

La commission photo espère donc une nouvelle fois que les cyclos sarthois se motiveront pour prendre des photos et participer à ce concours, pour le plaisir d'abord mais aussi pour le succès du concours lui-même de manière à montrer que la photographie est indissociable de notre activité sportive et de loisir, le tourisme à vélo.



Commission jeunes (Mireille Touchard) :

Ont aussi travaillé dans cette commission : Florent et Nicolas Touchard, Sébastien Dubois, Maryvonne Dupin.
Cette année, les jeunes ont participé au :

- Concours Régional d'Éducation Routière à La Flèche le 24 février : 9 sarthois (Cyclos Lhommois, SOM cyclo VTT)
- Critérium départemental du jeune vététiste à Mont-Saint-Jean le 9 mars : 10 jeunes de 13 à 17 ans et 2 de 10-11 ans (Cyclos Lhommois, Ass. Cyclo et VTT de Sillé-Le-Guillaume, SOM Cyclo VTT)
- Critérium régional VTT et Route à Noyant-la-Gravoyère les 6 et 7 avril : 6 vététistes et 1 routier. (Cyclos Lhommois, Ass. Cyclo et VTT de Sillé-Le-Guillaume, SOM Cyclo VTT)
- Critériums nationaux Route, VTT , Concours National d'Éducation Routière à PRAYSSAC : 1 Route (SOM Cyclo VTT), 2 Éducation Routière (Cyclos Lhommois).

La commission est aussi intervenue à

- « Cet été, La Sarthe destinations sports » à Rouez, à La Suze, au Lude en partenariat avec le CDOS et le conseil départemental en faveur des centres aérés.
- La « Journée Évasion » au stade Marie Marvingt en partenariat avec l'association Premiers de Cordée, pour les enfants malades et/ou en situation de handicap.
- La Fête des Voies Vertes en partenariat avec le conseil départemental avec un plateau maniabilité.

Je remercie tous les bénévoles qui ont œuvré pour la réussite de ces journées, ainsi que les jeunes participants.
En 2025, sont programmées toutes les manifestations jeunes :

CDER		
CDJVTT	15 mars 2025	
CRER	29 mars 2025	La Flèche (72)
CRJVTT-ROUTE	26-27 avril 2025	Le Gué de Selle Mézangers (53)
CNVJTT-ROUTE- CNER	29 mai-1er juin 2025	Nans Les Pins (83)
BIKE CAMP	5 au 12 juillet 2025	Saint Jean De Chevelu (73)
BIKE AVENTURE	31 juillet au 3 août 2025	V.I vers Orléans (45)
Rencontre Inter-Écoles		

Commission formation (Mireille Touchard) :

La commission formation est composée de Sébastien Dubois, Florent et Nicolas Touchard et Didier Rey.
Cette année la commission a organisé les formations :

- Animateur club : 3 personnes
- Mécanique : 18 personnes
- GPS : 13 personnes

Je remercie tous les formateurs qui œuvrent tout au long de l'année pour la réussite de ces formations.

Projets 2025 :

La commission doit se réunir en décembre pour définir les dates.

- Animateur Club
- Maniabilité, sécurité
- Pilotage VTT en avril
- Mécanique
- GPS à voir

De plus, le comité régional propose les formations :

- Initiateur et Jeune Cadre Fédéral à Briacé du 5 au 8-4.
- Moniteur à Briacé du 5 au 8-4 et à La Turmelière les 18 et 19-10.
- Journée Sport-Santé le 1 mars à Noyant-la-Gravoyère

Commission sécurité (Alain Martin) :

Mireille fait partie de cette commission.

● Entre le 23 octobre 2023 et le 23 octobre 2024, nous déplorons 36 déclarations à l'assurance, soit 2 déclarations en plus par rapport à l'année précédente .

La sécurité de nos déplacements est l'affaire de toutes et tous, soyons prudents pour pédaler longtemps...

Raisons Principales des accidents :

- Inattention – Comportement
- Infrastructure : plots, chicanes, écluses, ralentisseurs, îlot central...
- Défaut de maîtrise du cycle (aisance sur son vélo: souplesse; équilibre...)
- Vitesse inadaptée suivant le contexte environnemental (chaussée, météo, trafic...)
- Distance de sécurité non respectée
- Entretien du cycle (chaîne, pneus, frein....)
- Non respect du code la route (Priorité, stop, emprise sur la chaussée)

Remèdes :

- Prise de conscience individuelle des risques encourus, 70 % des accidents sont de notre comportement...
- Respect des consignes lors des déplacements en groupe.
- Comportement respectable envers les autres usagers.
- Pendant la période hivernale, insistons sur « voir et être vu ».
- Respect du code de la route.
- Communication gestuelle et orale importante au départ des sorties.

● **Délégué Sécurité : 1 dans chaque club**

Il est membre du bureau.

Celui-ci réceptionne les statistiques des accidents,

il aide à la déclaration de sinistre sur internet,

il met en place des consignes de sécurité,

il met tout en œuvre pour faire respecter le code de la route.

Alain rappelle ensuite « la règle des giratoires », la façon de les traverser en sécurité.

Il termine en parlant du Chaussidou, un nouveau type d'aménagement de routes matérialisant la place des cyclistes pour qu'ils soient plus en sécurité, sur des routes trop étroites pour accueillir des aménagements cyclables classiques.

Alain recommande l'usage de l'application « Suricate » permettant de signaler avec son smartphone tout danger rencontré sur les routes ou les pistes cyclables.

Alain conclut en rappelant ces mots d'Émile Zola :

« La chaîne de vélo est la seule chaîne qui rend l'homme libre... »

Commission grandes distances (Patrick Vimont) :

Suite à un brevet de 200 en 2023, quatre clubs se sont concertés dans le but de rassembler des randonneurs en Sarthe pour aller au-delà du Paris-Brest-Paris et intégrer d'autres personnes.

Des moyens sont à l'étude : Facebook, randonnée Téléthon... Mais pas de concrétisation pour l'instant.

Des idées pour des grandes distances pouvant attirer un nouveau public : il faut des noms parlants, des thèmes.

La notion de défi est recherchée par les jeunes.

- Un Tour de La Sarthe en 2 ou 3 jours.
- Une grande randonnée suivant l'un des cours d'eau traversant La Sarthe.
- Copier l'organisation « un Tour de France en Mayenne (320 km) » qui a un succès fou.
- Donner des thèmes à toutes les grandes distances, c'est plus attirant (exemple, toujours en Mayenne : les viaducs de Mayenne pour le 200 de 2025). Le 1000 km des vignes organisé en 2024 en Mayenne a eu environ 200 participants !

Autre idée (de Neuilly-sur-Seine) : organiser des Dodécaudax à des vitesses différentes, avec différents groupes...

Votes, élections :

Les rapports statutaires sont tous adoptés à l'unanimité.

Les candidats au comité directeur pour la prochaine olympiade : Catherine Broquet, Alain Martin, Bernard Migot, Nicolas Touchard, Gilbert Paillette, Patrick Vimont sont tous élus à l'unanimité.

Ce nouveau comité se réunit pendant la pause qui suit.

Gilbert devient le nouveau président du codep.

Le mot du nouveau président (Gilbert Paillette) :

Gilbert indique que les clubs peuvent compter sur lui, qu'il est assez disponible.

Il compte sur tous pour garder cette amitié entre les clubs du codep et essayer d'amorcer une dynamique permettant de ratisser, avec des idées nouvelles, plus large que la tranche 70-75 ans.

Résultats des challenges (Yannick Livet) :

Période de référence : du 1^{er} novembre 2023 au 31 octobre 2024

→ 23 manifestations ont été comptabilisées dans le calcul, dont 3 randos TRAN'SARTHE VTT

● Challenge manifestations, classement :

1^{er} : CYCLO LHOMMOIS → 587 points

2^{ème} ASS CYCLO et VTT SILLÉ → 226 points

3^{ème} COC VTT LOISIRS → 216 points

● Challenge manifestations féminines (classement uniquement randonnées) :

1^{er} CS CHEMINOTS → 20 points

2^{ème} CYCLO CLUB TELOCHÉ → 19 points

3^{ème} RANDO CYCLISTES DU LOIR → 14 points



Résultats des concours photo (Bernard Migot) :

- Concours individuel (sujet : les ponts) :

1^{ère} Catherine Broquet
note moyenne : 8,912



2^{ème} Bernard Migot
8,822



3^{ème} Stéphane Lizé
8,662



4^{ème} Michel Cheneau
8,654



5^{ème} Béatrice Bellanger
8,640



6^{ème} Jean-Yves Uzu
8,603



7^{ème} Dominique Bourgeteau
8,566



- Concours des clubs : les clubs sont classés à l'aide des totaux des notes de leurs trois représentants les mieux classés.

1^{er} RCL La Flèche
25,696



2^{ème} CSP St-Pavace
25,464



3^{ème} ECT La Bazoge
24,9



Les récompenses fédérales (Mireille Touchard) :

Elles sont remises pour l'engagement au service de leur club et pour la cause du cyclotourisme.

●MERITE DU CYCLOTOURISME

Denis CHOISNET Entente cyclo bazogienne.
Franck DUBOIS C T Bonnetable
Martine EVRARD La Roue Cornélienne
Liliane GOYE Cyclo Spay.
Patrick GRUDE Club Cyclo Montbizot
Monique JALTI C C L le Mans.
Jean-Louis JONNEAU Cyclos Fertois
Christophe PAPIN S C Malicorne.
Jean-Philippe TROLONG Cyclotouristes Ludois.
Gérard ZANNI Randonneurs du Vairais.

●RECONNAISSANCE FÉDÉRALE

Jean-Pierre GALPIN Cyclo Spay

●MÉDAILLE DE BRONZE FÉDÉRALE

Alain GUERRIAU Cyclo Spay.
Yannick LIVET Les Copains du Vélo.

● RECONNAISSANCE DÉPARTEMENTALE

Marc AUBERT, Guy AUBIER, Joël FOUCAT, André POIGNANT, Didier REY, Maryvonne DUPIN, Monique FRÈREJACQUES, Yannick LIVET.



● BCN (Brevet de Cyclotourisme National)

Le trophée est remis à Jean-Pierre Bourreau (Cyclotourisme St-Pavace) qui a terminé ce brevet consistant à pointer une carte dans l'un des sites du Brevet des Provinces Françaises de chaque département, au cours d'un parcours de cyclotourisme.



Interventions des personnalités :

● Gérard Lécureuil, délégué régional de l'Amicale des Cyclos Cardiaques :

Il nous présente son amicale faisant partie de la FFCT. Elle rayonne dans toute la France (elle a signé des partenariats avec la plupart des coregs, des codeps et avec de nombreux clubs). Gérard précise son intérêt, son but et invite chaque club à devenir « club ami » pour informer « au plus près » les cyclotouristes, faire reculer les maladies cardiovasculaires. Cette démarche est gratuite. Elle permet de diffuser au sein des clubs le bulletin gratuit de l'amicale « Cœur et Vélo » qui doit informer, conseiller, rassurer les malades cardiaques par des témoignages sur les possibilités de réadaptation et prévenir les biens portants qu'ils ne sont pas à l'abri d'accidents cardiaques comme « la mort subite ».

L'amicale témoigne des possibilités de réadaptation après un accident cardiaque, le vélo est réellement un médicament ! Il faut adopter un VAE si nécessaire.

Les signes avant coureurs d'un accident cardiovasculaire chez les femmes ne sont pas les mêmes que chez les hommes (douleurs à la poitrine par exemple), elles ont des nausées, des étourdissements, une fatigue anormale... Il faut, bien sûr, faire un bilan médical régulier à partir de 45 ans.

● Jacques Chailloux, président du Comité Régional de Cyclotourisme :

Jacques remercie le codep pour avoir été invité à cette AG.

Il a eu un intérêt particulier pour la formation, la sécurité et les longues distances.

La priorité d'un club doit être d'accueillir. Chaque club doit avoir un projet pour cet accueil des jeunes, des féminines, des adeptes de longues distances.

Des rencontres entre clubs sont à envisager, avec des parcours gratuits.

Pour les tarifs, il faut bien marquer la différence entre licenciés et non licenciés.

Au nom du coreg, Jacques offre un bouquet de fleurs à Mireille pour son action au sein du coreg et du codep 72.

● Gérard Hamon (président d'honneur du Comité Régional, membre du Comité Directeur Fédéral)

Il commence par dire son plaisir de nous retrouver toujours aussi nombreux en Sarthe, félicite Mireille pour la bonne tenue de cette AG, félicite le nouveau comité directeur pour son élection et lui souhaite « bon vent ».

Il rappelle qu'il est important de ne pas oublier de voter pour l'AG imminente de notre fédération.

Gérard parle ensuite de la revue Cyclotourisme pour laquelle il travaille, un excellent outil d'information et de formation avec en plus des récits, des photos, des jeux... Puis Gérard fait cadeau au nouveau CD de son nouveau livre « La flore de Toutlemonde » regroupant ses articles dans Cyclotourisme, avec 300 espèces répertoriées. Il précise qu'il lui reste des exemplaires pour les personnes intéressées.

● Thierry Morlanne, membre du CSCM, grand voyageur, organisateur du Festival du Voyage à Vélo :

Ce festival aura lieu comme l'an dernier au Palais des Congrès du Mans les 8 et 9 février. L'entrée est gratuite mais les projections de films sont payantes (5 € environ). Il est conseillé de réserver ses places !

Réservation par internet dès le 21 décembre.

Clôture de l'AG (Mireille Touchard) :

Rappel : Assemblée Générale de la Fédération les 7 et 8 décembre prochains à Paris, n'oubliez pas de voter ! C'est important de voter pour cette AG, de participer à la vie fédérale, c'est un encouragement pour les élus bénévoles qui vont s'engager pour 4 ans.

Ce serait bien que chaque club envoie au CD du codep son compte rendu d'Assemblée Générale ainsi que la composition de son bureau 2024-2025.

Mireille remercie l'assemblée pour son attention et lui souhaite de bonnes fêtes de fin d'année. Elle tient à remercier particulièrement toutes les personnalités qui nous ont fait le plaisir de leur présence parmi nous.

Diaporama :

Un diaporama des 40 photos les mieux notées au concours départemental sur les ponts est projeté.

Bernard Migot